

Adoption de la mission Médias du budget 2006

Le 20 décembre dernier, le Parlement a adopté la loi de finances pour 2006 comprenant la mission Médias, dotée d'un budget 2006 de 343,65 millions d'euros et la mission Avances à l'audiovisuel public, dotée d'un budget de 2 720,54 millions d'euros. Les ressources de la redevance progressent ainsi de 3 % par rapport à la loi de finances initiale pour 2005 et représentent plus des trois quarts du budget de l'audiovisuel public. Selon le ministre de la Culture, cette réforme doit permettre au service public de poursuivre une politique des programmes fondée sur la diversité et la qualité. S'agissant de la production audiovisuelle et cinématographique, le ministre a annoncé la consolidation des dispositifs précédemment mis en place (crédit d'impôt, implication des régions, modernisation du régime des SOFICA, création d'un fonds à l'innovation?).